

## LES PAROLES .. ET LES ACTES !!!

Depuis des mois, pour faire passer son plan Transform la direction communique à fond, quitte à en faire des tonnes : **"Solidarité, Equité, Justice"**.

A lire ou à écouter la direction nous serions tous sur le même bateau ramant tous ensemble pour sauver l'entreprise dans la tempête...

Lors de la dernière réunion mensuelle de la DGI Nord qui s'est tenue le mardi 10 décembre 2013 la direction a répondu à différentes questions du syndicat Sud Aérien à propos de la prime versée à une partie du personnel.

### Question Sud Aérien :

**Les délégués du personnel Sud Aérien du site Nord demandent à la direction le pourcentage d'agents ayant touché la prime au titre du 1,4% sur le site Nord.**

### Réponse de la direction :

Pour les non cadres **31,7%** de l'effectif non cadres de la DGI.  
Pour les cadres **61,9%** de l'effectif cadres de la DGI.

### Question Sud Aérien :

**Les délégués du personnel Sud Aérien du site Nord demandent à la direction une information sur le montant des primes par catégories (cadres / non cadres).**

### Réponse de la direction :

Pour les non cadres de 150 € à 450 €.  
Pour les cadres de 600 € à 800 €.  
Pas de chiffres de la direction au sujet des cadres supérieurs.

### Question Sud Aérien :

**Flash Actu du 03/12/2013 : « L'attribution des primes exceptionnelles s'est faite, dans la majorité des cas, en lien étroit avec le résultat des évaluations annuelles de performance (EAP). »**

**Les délégués du personnel Sud Aérien du site Nord demandent à la direction quels critères objectifs la direction a retenus pour l'attribution ou la non-attribution de primes pour les salariés n'ayant pas été reçus en entretien annuel d'évaluation de performance ?**

### Réponse de la direction :

85% du personnel a été reçu dans le cadre d'entretien EAP. Au delà du résultats des évaluations, prise en compte de l'implication de l'agent au plan Transform, pour l'attribution de la prime individuelle.

**Question Sud Aérien :**

**Les délégués du personnel Sud Aérien du site Nord demandent à la direction une information sur le versement d'une prime aux délégués permanents syndicaux sur la DGI Nord, dans le cadre de l'enveloppe de 1,4%.**

**Réponse de la direction :**

Oui, il y a eu versement d'une prime aux permanents syndicaux, comme avant Transform quand ils bénéficiaient chaque année d'un avancement. Les permanents ont bénéficié d'une prime.

Pour les agents qui se faisaient encore des illusions sur la politique salariale de la direction, ces réponses sont un aveu de sa stratégie : division des personnels, primes différenciées et à la tête du client, individualisation par la mise en concurrence des salariés avec à la clé une ambiance exécration au travail. Et le versement d'une prime à certains permanents syndicaux pour bons et loyaux services.

Avant la mise en place de Transform 10% du personnel n'avait pas d'avancement. Cette année plus des deux tiers du personnel tous niveaux confondus n'a rien perçu.

**Sud Aérien revendique :**

Le versement d'une prime de 800 € pour tous les agents.

Les 6 jours enfants malades sans certificats pour tous.

Le paiement et la récupération de tous les jours fériés pour les décalés

**Sud Aérien appelle les salariés de la DGI à participer  
aux mouvements de grève entre le 20 décembre 2013  
et le 05 janvier 2014**

**Sud Aérien appelle à la grève de 1h à la vacation  
complète !**

Pour rappel, le droit de grève est un droit constitutionnel et individuel. Le salarié n'a pas besoin d'un préavis d'une organisation syndicale pour se déclarer en grève.

**Ce sont les salariés qui décident**

---